

## Le roman « Corps à cœur » : chronologie d'une polémique littéraire

*Fin février 2026, un roman autopublié vendu sur Amazon a déclenché l'une des mobilisations numériques les plus rapides de l'année en France : en moins de trois jours, une pétition a réuni des dizaines de milliers de signatures, la haute-commissaire à l'Enfance a saisi la justice, et le livre a été retiré de la vente. Voici comment l'affaire s'est déroulée, ce que demande la pétition, et ce que l'autrice lui a opposé.*

### ■ L'histoire du scandale

En février 2026, un roman autopublié de « dark romance », *Corps à cœur*, signé par l'autrice française Jessie Auryann et vendu sur Amazon, est devenu viral pour de mauvaises raisons. Des extraits, partagés sur les réseaux sociaux — notamment TikTok —, décrivent selon de nombreux internautes des scènes de violences sexuelles sur des nourissons. L'indignation a été immédiate : des lecteurs se disent « choqués », évoquent « la nausée », une « ligne rouge » franchie.

Une pétition réclamant le retrait immédiat de l'ouvrage de toutes les plateformes de vente est mise en ligne sur Change.org le 22 février 2026 par Anaïs Fenautrigues-Petrelli, une lectrice de Lyon. L'essentiel des signatures est récolté en moins de 72 heures ; la pétition dépassera, au fil des mois, les 100 000 signataires. Plusieurs personnalités politiques se joignent également aux critiques.



### ■ Le retrait par Amazon et la plainte de Face à l'inceste

Face à l'ampleur des réactions, Amazon retire le livre de la vente le 24 février 2026, un peu plus de 48 heures après le début de la mobilisation. Un porte-parole du site indique appliquer des règles strictes en matière de contenu et enquêter sur tout signalement. Le même jour, l'association Face à l'inceste annonce porter plainte contre l'autrice et ses revendeurs. Dans un communiqué, l'association déclare que l'ouvrage pose « l'inceste comme un objet de fantasme », livrant selon elle « le corps d'enfants fictifs à des scènes de viols et de torture ». La haute-commissaire à l'Enfance, Sarah El Haïry, annonce de son côté avoir saisi la justice ainsi que la plateforme Pharos, dédiée au signalement de contenus illicites en ligne.

### ■ La pétition : ce qu'elle demande

Le texte réclame le retrait immédiat de *Corps à cœur* de toutes les plateformes de vente (Amazon, Fnac, Kobo...) et une vigilance accrue des éditeurs et distributeurs sur les contenus impliquant des mineurs. Il s'appuie notamment sur l'article 227-23 du Code pénal, qui réprime la diffusion de représentations à caractère pornographique de mineurs, et fait valoir que la liberté de création ne saurait servir de bouclier face à un contenu qui, selon ses rédacteurs, normalise ou érotise des rapports impliquant des mineurs. À plusieurs reprises au cours de la mobilisation, sa créatrice a publiquement rappelé à ses soutiens que le cyberharcèlement de l'autrice était proscrit, le qualifiant de contre-productif pour la cause défendue.

## ■ **L'autrice et sa défense**

Jessie Auryann publie de la dark romance en autoédition depuis 2023 ; le tome 2 de *C orps à cœur* paraît en 2024, avant une édition intégrale en février 2025. Sur le site de lecture Babelio, elle se présente comme mère au foyer de trois enfants, originaire des Pays de la Loire, et explique écrire pour aborder des sujets que la société préfère taire, sans que cela signifie qu'elle les cautionne.



Après le retrait du livre, elle a dénoncé sur les réseaux sociaux une « campagne de dénigrement » visant son travail et sa personne, affirmant que son roman comporte des avertissements clairs dès les premières pages. Son avocat, Me Romain Ruiz, a ensuite transmis à l'AFP un communiqué affirmant que l'ouvrage, loin d'en faire l'éloge, dénonce les ressorts de la pédocriminalité à travers un récit fictionnel à la première personne qui ne valide à aucun moment le point de vue du personnage. Jessie Auryann a par ailleurs porté plainte pour menaces de mort et cyberharcèlement à son encontre.

## ■ **Un débat plus large : la dark romance en question**

L'affaire relance un débat sur les limites de la « dark romance », un sous-genre littéraire mêlant érotisme et relations abusives, très présent dans les communautés de lecture adolescentes sur TikTok et Instagram. Pour ses défenseurs, il s'agit de fiction et de transgression artistique. Pour ses détracteurs, certains ouvrages franchissent une ligne entre transgression et apologie de faits illégaux — un débat que cette affaire a rendu particulièrement visible.

## ■ **Discussion :**

*Petite précision sur la méthode : cet article raconte la réaction publique à cette affaire — la pétition et ce qu'elle demande précisément, le retrait commercial, la plainte déposée, la saisine de la haute-commissaire à l'Enfance, et la défense publique de l'autrice. Ce sont des faits établis et sourcés. Le contenu du livre lui-même n'a en revanche pas été lu ni décrit au-delà de ce qui est déjà rendu public par les parties concernées — c'est un choix assumé, pas un oubli.*

*Sur les motivations de l'autrice : plutôt que de spéculer sur ce qui pousse quelqu'un à écrire un tel texte, il nous semble plus honnête de rapporter ce qu'elle en dit elle-même — qu'elle écrit pour aborder des tabous sans nécessairement les cautionner — et ce que sa défense en dit formellement, à savoir qu'il s'agit d'une dénonciation fictionnelle et non d'un éloge. Ce sont deux versions qui s'opposent à celle de la pétition ; cet article rapporte les deux sans trancher, faute d'avoir lu le texte source.*

*Un détail qui a marqué en creusant le dossier : la créatrice de la pétition elle-même a dû, en cours de route, rappeler à ses soutiens de rester dignes et de ne pas verser dans le cyberharcèlement. Une indignation légitime peut vite déraiper si elle n'est pas canalisée vers les voies légales — un rappel utile pour toute mobilisation citoyenne, y compris pour les actions que porte Jonas.*

## Bibliographie

- CNEWS — « Décrit comme une «dark romance», un livre vantant la pédocriminalité fait polémique, une pétition demande le retrait de l'ouvrage », 23 février 2026
- Franceinfo — « Des scènes d'une atrocité sans nom : on vous explique la polémique sur le livre Corps à cœur, accusé de faire l'apologie de la pédocriminalité », 26 février 2026
- Ici Beyrouth — « Corps à cœur, livre de Jessie Auryann, retiré d'Amazon : la dark romance sous le feu des critiques », 26 février 2026
- Ici Beyrouth — « Jessie Auryann défend son roman controversé Corps à cœur et porte plainte », 1 juillet 2026
- Pétition Change.org — « Pour le retrait de l'ouvrage Corps à Cœur de Jessie Auryann » (par Anaïs Fenautrigues-Petrelli)
- YouTube — « Ce que l'on sait sur Corps à cœur, le livre accusé de glorifier le viol de nourrissons », <https://www.youtube.com/watch?v=rS0fJY-spNg>